

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 4 JUILLET 2022

Séance : 19h00 Lieu : Foyer Rural à TERNAY

DELIBERATIONS	SENS DU VOTE
D.2022.70 – Modification de la commission Permanente Intercommunale, « Réseau des bibliothèques LiaiZon » – Modification de la délibération n°2020-106 du 14 septembre 2020	Ammunut
D.2022.71 – Modification de la commission permanente intercommunale « Ecoles de musique » – Modification de la délibération n°2022-09 du 28 février 2022	Approuvé
D.2022.72 — Modification de la commission Permanente Intercommunale « Finances » — Modification de la délibération n°2022-08 du 28 février 2022	Approuvé
D.2022.73 — Modification de la commission Permanente Intercommunale « Patrimoine » — Modification de la délibération n°2021-90 du 29 novembre 2021	Approuvé
D.2022.74 — Modification de la commission Permanente Intercommunale « Aménagement du territoire, extension et création des parcs d'activités, logement » — Modification de la délibération n°2020-106 du 14 septembre 2020	Approuvé
D.2022.75 – Modification de la commission Permanente ntercommunale « Mobilités et déplacements » – Modification de la délibération n°2020-106 du 14 septembre 2020	Approuvé
0.2022.76 — Modification de la commission Permanente ntercommunale « Vie économique, emploi » — Modification de la délibération n°2020-106 du 14 septembre 2020	Approuvé
0.2022.77 – Approbation du transfert d'un agent de la commune de Sérézin-du-Rhône à la communauté de communes du Pays de l'Ozon et création du poste correspondant	Approuvé
0.2022.78 – Mise en place du régime indemnitaire fondé ur la fonction et la valeur professionnelle pour le cadre l'emploi des animateurs	Approuvé
0.2022.79 - DM n°2 au BP 2022 de la CCPO	Approuvé

D.2022.80 – Cotisations de l'EMO saison 2022/2023	Approuvé
D.2022.81 – Modifications portant sur le fonds air-bois pour l'année 2022	Approuvé
D.2022,82 – Autorisation donnée à l'EPORA de préempter la propriété de la SCI JAM sise rue Jules Ferry dans la zone du Pontet à St Symphorien d'Ozon	Approuvé
D.2022.83 – Instauration d'une redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de communication électronique	Approuvé
D.2022.84 – Composition de la commission pour l'élaboration du règlement de voirie de la CCPO	Approuvé
D.2022.85 — Autorisation de signature de l'avenant 1 à l'accord cadre à marchés subséquents de travaux publics de voirie	Approuvé

Saint Symphorien d'Ozon Le 06/07/2022

Pierre BALLESIO Président